



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**

**N° 2022-14**

**Séance du 24 juin 2022**

---

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

**Bonus Qualité Enseignement en Réseau**

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés: 20

Nombre de vote pour : 20

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le président soumet au vote le Bonus Qualité Enseignement en Réseau, qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 24 juin 2022

Le Président,

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)

BQER 2022

Soumission des projets à consolider aux CFVU UA, ULCO, UPIV de juin-juillet 2022

Intitulé du projet	Porteurs	Partenaires	Demandes (euros)	Montants accordés	Avis de la commission du 14 mars 2022	Avis sur V2 du projet, le cas échéant
1 <b>Du coup, tu l'as ton stage ? (SerGaPro2)</b> ( <i>Serious game d'Orientation Professionnelle</i> )	UPIV	UA et ULCO	Fonct. : 3730 € Invnt : 0 Ms : 4657 € <b>Total : 8387 €</b>	Fonct. : 3730 € Invnt : 0 Ms : 4657 € <b>Total : 8387 €</b>	Très favorable	
2 <b>Co-construction de manifestations entre deux formations de master PAUL et DTAE : renforcer les compétences collaboratives et la communication</b>	UA	ULCO	Fonct. : 2889,6 € Invnt : 0 Ms : 4526,72 € <b>Total : 7416,32 €</b>	Fonct. : 2889,6 € Invnt : 0 Ms : 4526,72 € <b>Total : 7416,32 €</b>	Dossier à consolider et à représenter aux prochaines CFVU de fin d'année universitaire  <b>Recommandations</b> Préciser les compétences professionnelles visées, l'usage des outils audiovisuels et de communication, et l'évaluation du projet	Favorable  L'ensemble des recommandations a été pris en compte
3 <b>Opérationnalisation du réseau LCeR en STAPS</b>	UA- ULCO- UPIV		Fonct. : 0 Invnt : 0 Ms : 26 898 € <b>Total : 26 898 €</b>		Dossier à réorienter dans le cadre des dispositifs LCeR  - Soumission du projet lors du COPIL LCeR du 29 mars - Redéfinition de la ventilation de la MS dans le cadre de la LCeR	

(11) 6

<b>Total</b>	-	<b>Total demandé :</b> 43 151,32 €	<b>Total accordé</b> (sous réserve de validation CFVU) 8387 € +7 416,32 = 15 803,32 €	
--------------	---	---------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	--